

Un Pôle inter-établissement de médecine Polyvalente. Retour sur une expérience réussie.

- Marie MEYNARD : PH, Médecine polyvalente CHG Saint-Junien
- Grégory LOISELET : PH, Médecine polyvalente CHG Saint-Junien
- Florence COUILLARD : Assistante, Médecine Interne CHG Saint-Junien et CHU Limoges, France
- Kim Heang LY et Anne-Laure FAUCHAIS : PUPH, Médecine Interne CHU LIMOGES
- David JOURDAN : Directeur des affaires médicales, CHU Limoges

Introduction :

La médecine polyvalente (MP), spécialité transversale, se développe actuellement dans de nombreux centres hospitaliers et constitue l'un des piliers de la prise en charge multidisciplinaire de l'aval des urgences et des patients polypathologiques de proximité.

Méthode :

Nous rapportons l'expérience de la création d'un pôle inter-établissement (PIE) entre un service de MP de CHG et un service de Médecine Interne (MI) de CHU.

Résultats :

L'idée de ce pôle est née il y a plus de 5 ans, les directions des 2 centres hospitaliers souhaitant renforcer un service de MP de 24 lits qui avait progressivement perdu ces agréments de spécialités du fait des départs en retraite de spécialistes de MI. La Direction des 2 hôpitaux a été très facilitatrice dans l'organisation du projet et a su temporiser une volonté rapide de ré-ouverture de lits à la structuration progressive d'un projet de service abouti et porté par des praticiens volontaires. Deux praticiens de médecine générale dont l'un avec un DIU de soins palliatifs ont été moteur pour ce projet et un poste d'assistant partagé a été créé.

L'interaction entre les 2 services est bilatérale avec :



du CHU vers le CHG :

- La venue d'un PUPH, chef du pôle inter-établissements de MI en MP 2 demi-journées par semaine
- le remplacement de praticien pour la continuité des soins
- la création d'une consultation avancée de MI
- la création d'une consultation de médecine complémentaire et alternative en MI
- le transfert de patient pour rapprochement géographique, notamment sur lits identifiés

Le service de soins palliatifs (LSP) depuis un an ré-obtenu l'agrément pour l'accueil de 2 internes de Médecine Générale. Le chef de service de MP et un PUPH de MI co-animent localement la FST de Médecine Polyvalente. Le service de MP développe actuellement, outre l'accueil d'aval des urgences, une activité d'hospitalisations programmées en conventionnel et en hôpital de jour (4 lits) destinées aux médecins généralistes de proximité. Un projet de recherche commun aux 2 services sur la place de l'aromathérapie dans l'accompagnement des patients hospitalisés est en cours d'élaboration.

Conclusion :

Les pôles de territoire incluant services de MI hospitalo-universitaires et MP de proximité peuvent être un challenge réussi, s'articulant sur des collaborations bilatérales et pérennes....



du CHG vers le CHU :

- La venue d'un PH pour l'animation d'une réunion éthique et de soins de support 1 demi-journée par semaine
- le transfert de patients instables vers le secteur de soins continus de MI, ou nécessitant un plateau technique adapté.